

Saguenay, le jeudi 25 janvier 2024



OBJET: Mois de l'arbre et des forêts

Madame, Monsieur,

Dans le cadre du **Mois de l'arbre et des forêts** qui se tient annuellement au mois de mai, le ministère des Ressources naturelles et des Forêts (MRNF) met à votre disposition **gratuitement** des plants d'arbres forestiers pour vous permettre de réaliser des activités éducatives dans votre milieu.

Thème et activités

Le MRNF vous invite à utiliser le thème **Je choisis le bois** lors de vos activités, telles que des kiosques d'information, des sorties en forêt et des conférences. Plusieurs outils éducatifs seront disponibles en ligne :

<https://www.quebec.ca/agriculture-environnement-et-ressources-naturelles/forets/evenements/mois-arbre-forets/theme-outils-educatifs>

Afin d'optimiser la distribution des plants, toutes les demandes doivent parvenir à l'Association forestière Saguenay-Lac-Saint-Jean qui est mandatée par le Ministère pour la coordination des activités régionales.

*** Les plants doivent être utilisés strictement pour des activités réalisées dans le cadre du Mois de l'arbre et des forêts et non à des fins commerciales, horticoles ou autres. Vous pouvez également tenir une activité sans avoir besoin de plants forestiers.**

Pour la tenue des activités, chaque organisateur s'engage à respecter les conditions suivantes :

- Utiliser les plants à des **fins éducatives** et les distribuer **gratuitement**;
- Remettre **un plant par participant** afin d'éviter les abus pour des fins personnelles ou commerciales;
- Utiliser les sacs et les affiches fournis par le Ministère lors de la distribution;
- Préciser que les plants sont fournis gratuitement par le ministère des Ressources naturelles et des Forêts grâce à la collaboration de l'Association forestière Saguenay-Lac-Saint-Jean;
- Prendre à sa charge la cueillette des plants à partir d'un point de distribution (Unités de gestion du MRNF).

Pour inscription : réservez vos plants dès maintenant en remplissant le formulaire de commande sur notre site internet au : <https://www.afsaglac.com/commande-plants-2024>. **Date limite : 31 mars 2024 à 16h. Après cette date, aucune demande ne sera acceptée.**

Pour plus de renseignements, contactez l'AFSL ou visitez le www.afsaglac.com. Il nous fera plaisir de vous répondre.

Madame Stéphanie Pelchat, Directrice générale de l'Association forestière Saguenay-Lac-Saint-Jean



Ressources naturelles
et Forêts

